

ISLAM ET LAÏCITE

La prise en compte de l'islam dans le cadre des programmes scolaires pose de nombreux problèmes. Elle concerne l'école dans son aptitude à réaliser ses finalités éducatives : permettre, dans le contexte pluri-religieux d'aujourd'hui, la socialisation et la formation à la citoyenneté.

L'étude de l'islam bouscule les présentations simplistes trop souvent répandues à l'égard d'une religion qui se vit, elle aussi, au pluriel. D'où l'intérêt des initiatives pédagogiques qui tiennent compte des représentations et cherchent à les enrichir, comme on le voit dans l'exemple précédent.

L'approche laïque de l'islam bouscule aussi l'islam. La présentation qu'il donne de lui-même n'étant généralement pas traversée par les exigences critiques des savoirs laïcs. Les difficultés sont soulignées par les enseignants arabisants. Elles le sont aussi par quelques théologiens musulmans soucieux d'un développement laïc de leur religion, et conscients que les enjeux d'une telle entreprise dépassent largement le cadre de la France. Ainsi Soheib Ben-cheikh dans son ouvrage Marianne et le prophète (ed. Grasset):

« L'islam sort d'une décadence de plusieurs siècles, où son intelligence créative et interprétative a profondément hiberné. Durant des siècles, les musulmans se sont trouvés devant un héritage théologique qui dépassait le seuil de leur compréhension, alors qu'ils doivent alimenter cet héritage ou même le remettre en cause. Du coup, ils ont sacralisé et l'islam et l'oeuvre théologique de leurs "glorieux" ancêtres.

Le problème est que cette théologie sclérosée qui nous est parvenue, a été conçue pour un islam majoritaire et souverain sur ses terres, et de plus, pour une société tribale et clanique. C'est une théologie qui relève d'une époque où les nations ne se rencontraient guère, sinon animées par un esprit de rivalité impérial qui les opposait les unes aux autres. C'est une théologie qui n'a aucun souci de convivialité, ni la moindre idée du pluralisme géré par des règles universelles, telles la laïcité et la liberté religieuse, applicables à toutes les confessions.

Aujourd'hui, le monde entier court vers l'Universel, et notre planète, très peuplée, devient de plus en plus petite : toutes les idées, même les plus inadmissibles, les plus contradictoires, se côtoient et interfèrent. Nul n'est étranger désormais, et aucune culture n'est exotique ou lointaine. Et les "vérités" dites absolues ne sont véridiques que pour ceux qui les conçoivent librement, et n'engagent que ceux qui les prônent...

La présence de l'islam en France offre aux musulmans l'opportunité inattendue d'expérimenter et de préparer une théologie de minorité parmi les minorités. Cette opportunité ne vient pas seulement du fait que la France est une société cosmopolite abritant en son sein une forte communauté islamique; c'est surtout parce que la France est un Etat laïque, dont la laïcité se traduit par la neutralité des autorités publiques envers tout ce qui touche à la question confessionnelle. Cette absence d'intervention étatique, doublée d'un manque de pression sociale que connaissent les sociétés musulmanes, permet l'émergence au sein de l'islam en France de tendances réformatrices et libérales.

Cette théologie de la minorité n'est pas seulement intéressante et salutaire pour les musulmans de France, assurant leur coexistence pacifique et fraternelle avec les autres communautés. Le grand intérêt est qu'elle est transposable dans le monde musulman lui-même.

L'islam, s'il ne veut pas être exclu du nouvel ordre international qui se dessine et s'annonce, doit se préparer pour l'Universel, même chez lui, et accepter d'être à l'échelle planétaire une minorité et non un adversaire conquérant ».